



# FIDACO

AUDIT  
EXPERTISE  
CONSEIL

Florence Scoupe  
Jean-Christophe Pierrès  
Frédéric Ploquin  
Sébastien Vialatte  
Guillaume Pilat

Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes  
Associés

Stéphane Guémas

Expert-Comptable  
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ

A U D E C I A

## LE CARRE

Association Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
4 bis rue Horeau – BP 10357  
53203 CHATEAU GONTIER CEDEX

-----

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018



4 rue Fernand Forest  
BP 90825  
49008 ANGERS CEDEX 01  
+33 (0)2 41 470 110

22 mail Pablo Picasso  
44000 NANTES  
+33 (0)2 40 953 679

[www.fidaco.com](http://www.fidaco.com)  
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire  
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers  
RC ANGERS B 303 526 966 – N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966  
SAS au capital de 173 600 €



**LE CARRE**  
Association Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
4 bis rue Horeau – BP 10357  
53203 CHATEAU GONTIER CEDEX

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'assemblée générale de l'association LE CARRE,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE CARRE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L 823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisations des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 28 mai 2019

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
*Commissaire aux comptes*

Frédéric PLOQUIN  
Associé



## Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événement ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# BILAN ACTIF

ASSOC LE CARPE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2017
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	18 475	8 579	9 896	3 049
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	385 944	348 034	37 909	50 031
Autres immobilisations corporelles	125 884	93 629	32 255	15 823
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	1 010	1 010		
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 100		1 100	700
<b>TOTAL (I)</b>	<b>532 428</b>	<b>451 252</b>	<b>81 176</b>	<b>69 618</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 792		7 792	3 167
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	22 153		22 153	36 666
Autres	137 666		137 666	259 713
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	369 477		369 477	177 962
Charges constatées d'avance (3)	13 042		13 042	24 844
<b>TOTAL (III)</b>	<b>550 129</b>		<b>550 129</b>	<b>502 352</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 082 557</b>	<b>451 252</b>	<b>631 304</b>	<b>571 971</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes

# BILAN PASSIF

ASSOC. LE CARRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## PASSIF

Du 01/01/2018  
au 31/12/2018

Du 01/01/2017  
au 31/12/2017

### FONDS ASSOCIATIFS

#### Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise	100 000	100 000
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	54 891	51 192

#### Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

16 228      3 699

#### Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	15 710	25 350
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		

**TOTAL (I)      186 829      180 241**

#### Comptes de liaison

**TOTAL (II)      0      0**

#### Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques		4 247
Provisions pour charges	51 356	54 550

**TOTAL (III)      51 356      58 797**

#### Fonds dédiés

Sur subventions de fonctionnement	9 794	35 260
Sur autres ressources		

**TOTAL (IV)      9 794      35 260**

#### DETTES (1)

##### Dettes financières

Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 588	5 015
Emprunts et dettes financières divers (3)		

##### Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

##### Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 953	110 081
Dettes fiscales et sociales	112 333	105 739
Redevables créditeurs	322	2 872

##### Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	696	304

##### Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance	82 435	73 664
-----------------------------	--------	--------

**TOTAL (V)      383 326      297 674**

#### Ecarts de conversion passif

(VI)      0      0

**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)      631 304      571 971**

(1) Dont à plus d'un an

15 038

(1) Dont à moins d'un an

368 288

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

297 674

(3) Dont emprunts participatifs

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LE CARRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises	4 296	6 318	-2 022	-32.01
Production vendue (biens et services)	342 092	224 817	117 275	52.16
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 289 797	1 285 707	4 090	0.32
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	8 710	8 953	-243	-2.71
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	35 260	9 794	25 465	260.00
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	979	640	339	53.00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 681 134</b>	<b>1 536 229</b>	<b>144 904</b>	<b>9.43</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises	3 550	4 034	-485	-12.01
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	805 429	716 472	88 956	12.42
Impôts, taxes et versements assimilés	13 286	12 491	795	6.37
Salaires et traitements	565 447	513 588	51 860	10.10
Charges sociales	231 846	213 298	18 548	8.70
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 723	22 264	459	2.06
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions, engag. à réaliser / ress. affectées	9 794	40 263	-30 468	-75.67
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	25 566	21 322	4 245	19.91
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 677 641</b>	<b>1 543 731</b>	<b>133 910</b>	<b>8.67</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>3 493</b>	<b>-7 502</b>	<b>10 995</b>	<b>146.56</b>
Opération en commun, -Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 538	1 793	745	41.52
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>2 538</b>	<b>1 793</b>	<b>745</b>	<b>41.52</b>

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes



# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIÉ CAPRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	227	288	-61	-21.09
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>227</b>	<b>288</b>	<b>-61</b>	<b>-21.09</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>2 311</b>	<b>1 505</b>	<b>805</b>	<b>53.50</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	12 035	10 143	1 892	18.66
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>12 035</b>	<b>10 143</b>	<b>1 892</b>	<b>18.66</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	996		996	
Sur opérations en capital	615	447	168	37.63
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>1 611</b>	<b>447</b>	<b>1 164</b>	<b>260.45</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>10 424</b>	<b>9 696</b>	<b>728</b>	<b>7.51</b>
Impôts sur les bénéfices				
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>16 228</b>	<b>3 699</b>	<b>12 528</b>	<b>338.67</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 695 706</b>	<b>1 548 165</b>	<b>147 541</b>	<b>9.53</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 679 479</b>	<b>1 544 466</b>	<b>135 013</b>	<b>8.74</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>16 228</b>	<b>3 699</b>	<b>12 528</b>	<b>338.67</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature	403 255	403 255		
Dons en nature				
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>403 255</b>	<b>403 255</b>		
<b>CHARGES</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	403 255	403 255		
Personnel bénévole				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>403 255</b>	<b>403 255</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>16 228</b>	<b>3 699</b>	<b>12 528</b>	<b>339</b>

\* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier  
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

10 424

9 696

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes

# ANNEXE

ASSOC LE CARRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 631 304.28 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 16 227.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes

# ANNEXE

ISSUE LI CADRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	11 225		7 250	
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		382 392		3 551	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	17 460			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	24 235		19 170	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	71 278		4 524	
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>		495 365		27 245	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		1 010			
	Autres titres immobilisés		15			
	Prêts et autres immobilisations financières		700		2 700	
	<b>TOTAL</b>		1 725		2 700	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>508 316</b>		<b>37 195</b>	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			18 475	
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				385 944	
		Inst. gal. agen. amé. divers			17 460	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		9 750	33 655	
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 033	74 769	
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>		10 783		511 828	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				1 010	
	Autres participations				15	
	Autres titres immobilisés				1 100	
	Prêts & autres immob. financières		2 300		2 125	
	<b>TOTAL</b>		2 300		2 125	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>13 083</b>		<b>532 428</b>	

# ANNEXE

ASSOCIÉ CAPRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	8 176	403		8 579
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		332 361	15 673		348 034
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		10 478	1 796		12 275
Matériel de transport		24 235	937	9 750	15 422
Mat. bureau et informatiq., mob.		62 437	3 913	418	65 932
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	429 511	22 320	10 168	441 663
	<b>TOTAL GENERAL</b>	437 687	22 723	10 168	450 242

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
	Sur sol propre				
Constructions					
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
	Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres	Matériel de transport				
immobs	Mat. bureau et mob. informatique				
corporelles	Emballages récupérables divers				
	Titres mis en équivalence				
Immobs financières	Titres de participations	1 010			1 010
	Autres				
<b>TOTAL</b>		<b>1 010</b>			<b>1 010</b>
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 010</b>			<b>1 010</b>

# ANNEXE

ASSURIE CARRE

---

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements d'indemnité de fin de carrière sont comptabilisés en provisions pour pensions et s'élèvent à 51 356 € au 31 décembre 2018. Ils ont été calculés selon la méthode des unités de crédit projetées définie par la norme IAS 19 (Recommandation 2003 R-01 du CNC) avec les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation à 1.57 %
- Revalorisation des salaires : décroissance moyenne
- Mobilité des actifs : turn-over faible
- Table de mortalité : INSEE 2017

# ANNEXE

ASSOCIÉ CAHRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4 247		4 247	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	54 550		3 194	51 356
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	35 260	9 794	35 260	9 794
	<b>TOTAL</b>	<b>94 056</b>	<b>9 794</b>	<b>42 701</b>	<b>61 150</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	1 010			1 010
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	<b>TOTAL</b>	<b>1 010</b>			<b>1 010</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>95 066</b>	<b>9 794</b>	<b>42 701</b>	<b>62 160</b>
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation			7 441	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		9 794	35 260	
<b>Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée</b>					

# ANNEXE

ASSOCIÉ LABRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 100		1 100
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	22 153	22 153	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 650	1 650	
	Impôts sur les bénéfices	29 537	29 537	
	Etat & autres coll. publiques	20 233	20 233	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	86 245	86 245		
Charges constatées d'avance	13 042	13 042		
<b>TOTAUX</b>		<b>173 960</b>	<b>172 860</b>	<b>1 100</b>
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Commissaire aux Comptes



# ANNEXE

4350 26 1472

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 042
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>13 042</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 819
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>2 819</b>

# ANNEXE

ASSOC LE CARRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS**

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
ONZE ETAT		2017	13 712	13 712	13 712		
ONZE REGION		2017	9 794	9 794	9 794		
ONZE DEPARTEMENT		2017	11 753	11 753	11 753		
CIRCONFERENCES REGION 2018		2018	9 794			9 794	9 794
	<b>TOTAL</b>		<b>45 053</b>	<b>35 259</b>	<b>35 259</b>	<b>9 794</b>	<b>9 794</b>

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes

# ANNEXE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	19 588	4 550	15 038	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	167 953	167 953		
Personnel & comptes rattachés	49 114	49 114		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	54 654	54 654		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	4 225	4 225		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 340	4 340		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 018	1 018		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	82 435	82 435		
<b>TOTAUX</b>	<b>383 326</b>	<b>368 288</b>	<b>15 038</b>	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	19 479			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	5 053			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# ANNEXE

A550C LE 482F

De 01/01/2018 au 31/12/2018

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	82 435
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>82 435</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 681
Dettes fiscales et sociales	67 751
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>139 445</b>

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Commissaire aux Comptes

40/42

# ANNEXE

FIDUCIAIRE LE CARRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 29 537 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'Association en matière d'investissements et de consolidation du fonds de roulement.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Commissaire aux Comptes

41/42

# ANNEXE

ASSOC LE CARRE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## Informations générales complémentaires

### Rémunérations des dirigeants

Conformément à la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés s'élèvent à :

- Rémunérations : 122 870 €
- Avantages en nature : Néant

### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature correspondent au soutien financier de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier soit 403 254.50 € (Valorisation selon la page 19 de la nouvelle convention du 20 décembre 2017)

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes